

A L'ATTENTION DES ACTEURS DE LA PROTECTION
DE L'ENFANCE

Bobigny, le 20 mai 2019

Madame, Monsieur,

Le Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2018-2022 a été adopté par l'assemblée départementale le 18 avril dernier.

Il est le fruit d'une réflexion collective qui s'est déroulée entre décembre 2017 et février 2019, à laquelle de nombreux acteurs ont participé, ainsi que des usagers qui ont été entretenus dans le cadre de différentes réunions collectives.

Afin que l'ensemble des acteurs s'approprient le programme d'actions et contribue désormais à sa mise en œuvre, prévue sur une période de quatre ans à compter de 2019, nous proposons à l'ensemble des acteurs concernés, plusieurs temps de présentation au cours du mois de juin.

Pour permettre la participation du plus grand nombre, ainsi que la rencontre des acteurs selon leurs territoires d'intervention, **quatre dates sont proposées**, calés sur le périmètre d'intervention des Établissements Publics Territoriaux, le principe étant que chaque acteur participe à la rencontre en lien avec son territoire d'action. Une souplesse est toutefois possible pour ceux qui ne pourront se rendre aux réunions de leurs territoires, ainsi que pour les acteurs dont les interventions ne sont pas territorialisées, qui peuvent participer indifféremment à l'une ou l'autre réunion. Pour des facilités d'organisation, ces temps se dérouleront tous à Bobigny.

Ils auront lieu :

- **le mardi 11 juin de 14h30 à 17h** pour le territoire d'Est Ensemble -
(Européen 3/Immeuble Papillon - salle des Conférences)
- **le vendredi 21 juin de 9h30 à 12h** pour le territoire de Grand Paris - Grand Est
(Bourse du Travail)
- **le jeudi 27 juin de 14h30 à 17h** pour le territoire de Plaine Commune -
(Bourse du Travail)
- **le vendredi 28 juin de 9h30 à 12h** pour le territoire de Terres d'Envol –
(Européen 3/Immeuble Papillon - salle des Conférences)

La demande d'inscription est à adresser à l'ODPE, **d'ici le 03 juin prochain**, à l'adresse mail suivante : odpe93@seinesaintdenis.fr, (tel : 01 43 93 82 68) en indiquant votre nom, prénom, fonction et structure, ainsi que la date à laquelle vous souhaitez participer.

Afin que le plus grand nombre d'acteurs s'approprient les orientations et le programme d'actions, je vous remercie de relayer largement cette invitation auprès de vos équipes et partenaires,

Comptant vivement sur votre présence à ces temps de présentation, qui participeront à la bonne mise en oeuvre des actions du Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Frédéric Molossi
Vice Président du Conseil
départemental en charge de
l'enfance et de la famille